

Finales Régionales par Classement

SAMEDI 26 et DIMANCHE 27 avril 2025

Organisateur : TTC NANTES

Responsable du Club : Jacques MARIN

Adresse mail : contact@nantestt.fr

Délégué :

Adresse mail :

Juge Arbitre : Baptiste DESHAIES

Adresse mail : baptiste.deshaies@gmail.com

Responsable épreuve : Claude MORILLEAU

Adresse mail : c.morilleau@pdltt.org

Règlement

ENGAGEMENTS

Article 1 - Par Internet

La liste des joueurs ou joueuses qualifié(e)s sera publiée sur le site de la Ligue.
Chaque joueur ou joueuse devra s'inscrire par le lien notifié sur le site.

Des droits d'engagements sont fixés par tableau. Chaque inscription sera validée dès le paiement effectué.

Article 2 - Montant

Le droit d'engagement est fixé à 10 €.

En cas de désistement de dernière minute via (c.morilleau@pdltt.org), les remplaçants seront prévenus par mail.

Tout joueur ou joueuse ayant confirmé sa participation et absent(e) le jour de la compétition paiera une amende de 15 €.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 3 - Conditions de participation

Les inscriptions départementales sont ouvertes à l'ensemble des licencié(e)s correspondants aux différents tableaux. (Les poussins ne peuvent pas participer)

Pour les joueurs et joueuses ne participant pas au Critérium fédéral, un droit d'engagement sera versé au comité.

La formule de la compétition doit être identique de la phase départementale à la phase nationale

Seuls les joueurs et les joueuses étant inscrits à la phase départementale peuvent participer à la finale régionale.

La licence sera demandée au pointage.

Article 4 – Echelon National

Cette épreuve régionale est qualificative pour les finales fédérales.

Les **2 finalistes** de chaque tableau sont automatiquement qualifiés pour l'échelon national.

La commission fédérale fixe, chaque saison, le nombre de qualifiés par ligue en se basant sur le nombre de joueurs engagés dans les ligues aux finales régionales de la saison écoulée.
Les quotas pour la phase Nationale seront affichés.

A l'issue de la compétition régionale, les qualifié(e)s ainsi que les remplaçant(e)s devront être en mesure de se positionner pour jouer à la phase nationale.

La liste des titulaires et des remplaçant(e)s sera transmise aux instances fédérales qui adresseront la convocation pour les finales fédérales par mail à chaque participant(e).

Article 5 - Déroulement des parties

Pour tous les tableaux, les parties se disputent au meilleur des cinq manches.

ORGANISATION SPORTIVE

Article 6 – les tableaux

Réf : Règlement sportif Art XI.201 Finales Fédérales par classement

DAMES :

- Tableaux F5 : joueuses classées 5 (compris entre 500 et 599 pts)
- Tableaux F7 : joueuses classées 6 et 7 (compris entre 600 et 799 pts)
- Tableaux F9 : joueuses classées 8 et 9 (compris entre 800 et 999 pts)
- Tableaux F12 : joueuses classées 10, 11, 12 (compris entre 1000 et 1299 pts)

MESSIEURS :

- Tableaux H8 : joueurs classés 5, 6, 7, 8 (compris entre 500 et 899 pts)
- Tableaux H10 : joueurs classés 9 et 10 (compris entre 900 et 1099 pts)
- Tableaux H12 : joueurs classés 11 et 12 (compris entre 1100 et 1299 pts)
- Tableaux H15 : joueurs classés 13, 14, 15 (compris entre 1300 et 1599 pts)

48 joueurs et 24 joueuses qualifiés dans chaque tableau. Les quotas sont calculés sur la participation à la phase départementale de la saison précédente. En cas de tableaux incomplets, les quotas seront révisés.

Article 7 - Déroulement de la compétition

Dans chacun des tableaux, les joueurs sont répartis d'après le classement de la phase en cours, dans des poules de trois participants.

Dans chacune des poules, tous les participants se rencontrent et sont classés de 1 à 3.

A l'issue des poules, tous les joueurs sont placés dans un tableau à élimination directe jusqu'à la finale.

Les parties de classement seront jouées en fonction des quotas de qualifiés pour la phase nationale. En 2025, les places de 3 à 8 seront jouées pour tous les tableaux Messieurs et Dames.

Article 8 - Balles

Les balles seront en plastique et de couleur blanche.

Article 9 - Table

La compétition se déroulera sur 24 tables.

Article 10 - Horaires

Samedi : Les tableaux H12 et F9. Pointage à 09h30, début à 10h00
Les tableaux H15 et F12. Pointage à 11h00, début à 11h30

Dimanche : Les tableaux H8 et F5. Pointage à 08h30, début à 09h00
Les tableaux H10 et F7. Pointage à 09h30, début à 10h15

Article 11 - Podiums et récompenses

Les 4 premiers de chaque tableau seront récompensés.